

2 MS CONSULTING

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Au capital de 500.00 €

Siège social : 57 Rue des Primevères, 91420 Morangis

R.C.S de Evry : 877 938 548

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION : clôture de liquidation

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 février à douze heures

L'associé unique de la société dénommée « 2MS CONSULTING » société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 euros, a pris les décisions suivantes :

- ORDRE DU JOUR -

Clôture de la liquidation de la société

La société se trouvant sans activité, la dissolution anticipée de la société et sa liquidation sont décidées par l'associé unique.

PREMIERE DECISION

L'associé unique de la société 2MS CONSULTING constate la clôture de la liquidation de la société. L'associé unique décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve les comptes de clôture de la liquidation qui font apparaître un mali de 7929 €.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

Il donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de séance, signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur SHAKHLOUL Mina Alexandre



MS